



Fiche d'inscription au test de sélection

Section sportive Football

Année 2017-2018



Chers parents,

Notre établissement scolaire ouvre sa section sportive football au niveau 3^{ème}, l'année prochaine.

Ce parcours de réussite offre aux élèves volontaires de la classe de 6^{ème} à celle de 3^{ème} la possibilité de bénéficier d'un entraînement soutenu tout en suivant une scolarité normale¹. En effet, en raison de la participation de chaque élève à deux séances hebdomadaires d'entraînement de football, un suivi particulier de chaque élève de la section est mis en place afin d'apporter un **équilibre entre la scolarité, la pratique de l'activité et la vie familiale**. Le recrutement pour cette section repose sur deux aspects fondamentaux : le niveau de jeu de votre enfant et ses compétences scolaires.

Si vous êtes intéressé par cette section, veuillez nous retourner cette fiche au secrétariat, pour le **15 mai dernier délai**, avec une lettre de motivation, une copie des bulletins du 1^{er} et du 2nd trimestres et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football en compétition.

En fonction de la qualité du dossier, votre enfant sera alors convoqué pour des tests de sélection² qui se dérouleront sur les terrains annexes au Lycée Français International, **le dimanche 28 mai entre 12h 45 et 15h40**. Il devra se munir d'une tenue de football (short, maillot, chaussures et protège-tibias).

NOM de l'élève : Prénom :

Date de naissance : / /

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

PO Box : Ville :

N° de téléphone fixe : Mobile (Parents) :

Etablissement scolaire actuel : Classe :

Transport : Personnel Bus de l'école

FOOTBALL :

Club actuel :

Postes occupés sur le terrain :

Gardien de But Défenseur Milieu de terrain Attaquant

Signature du responsable légal :

¹ Ce dispositif particulier est payant au Lycée Français International AFLEC à raison de 2000 AED par an.

² Comme le précise le règlement intérieur de la section sportive, **tous les élèves** repassent les tests chaque année.